

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**AR DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

016-211603410-20260127-DEL 2026 1 11-DE  
 Reçu le 30/01/2026

**VILLE DE SAINT-MICHEL (CHARENTE)**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six janvier, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MICHEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame GODICHAUD Fabienne, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 21

Date de Convocation du Conseil Municipal : 20 Janvier 2026

**ETAIENT PRESENTS** : Mmes. Mariam BOUGETTE – Hélène CUSTODIO – Sarah GHEYSEN - Fabienne GODICHAUD – Maryline LABROUSSE – Françoise LEBLANC - Gisèle LOVIAT - Roselyne MALHOUREUX - Françoise PINAUD - Agnès PREVOST – Vanessa STANOWSKI

MM - Stéphane CHAPEAU - Roland COSTE - Gérard GARNON - Dominique IMBERT - Dominique JOUBERT - Alexis PLAUD

**PROCURATIONS** : Néant

**ABSENTS EXCUSÉS** : Mme Christelle BEAUMATIN - M Jean-Luc BONNENFANT - M. Romaric CHARRIER — M Luc CROUZEAUD-CHABRELY

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Agnès PREVOST

**OBJET : TABLEAU DES EMPLOIS 2026 – MISE A JOUR AVEC SUPPRESSION DE POSTES**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant le précédent tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 15/12/2025,

<b>TITULAIRES</b>				
Filière – Grade	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont temps non complet
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>				
Attaché	A	1	0	0
Attaché principal	A	1	0	0
DGS sur emploi fonctionnel (commune de 2 000 à 10 000 hab)	A	1	1	0
Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	2	2	0
Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	1
Adjoint administratif	C	2	2	2
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>				
Technicien	B	1	1	0
Agent de Maîtrise	C	1	1	0
Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	2	2	0
Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	6	6	1
Adjoint technique	C	10	7	4
<b>FILIERE ANIMATION</b>				
Adjoint d'animation principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	0	0	0
<b>FILIERE SOCIALE</b>				
ATSEM principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	1	1	0

FILIERE AGENT DE POLICE MUNICIPALE						
Brigadier Chef Principal	C			1	1	0
<b>AR Prefecture</b>						
Total				30	25	8
NON TITULAIRES						
016-211603410-20260127-DEL_2026_1_1-DE						
Reçu le 30/01/2026						
Filière	Grade	Catégorie		Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont temps non complet
Adjoint technique		C		1	0	0

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après délibération,  
VOTE : Pour : 17 - Contre : 0 - Abstention : 0

**DECIDE :**

- D'adopter à l'unanimité le tableau des emplois proposé ci-dessus qui prendra effet à compter de la date de délibération,
- Et de supprimer les postes ci-dessous :
  - 2 Adjoints technique principal 1<sup>ère</sup> classe
  - 4 Adjoints techniques principal 2<sup>ème</sup> classe
  - 6 Adjoints techniques
  - 1 Adjoint d'animation principal 1<sup>ère</sup> classe
  - 1 Gardien Brigadier.

Ville de Saint-Michel

Récépissé Préfecture

Le ..... 30/01/2026 .....

Publié le ..... 30/01/2026 .....

Certifié exécutoire

Le Maire,

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.  
Pour Copie conforme.  
Au registre sont les signatures.

Le 27/01/2026,

Le Maire,

